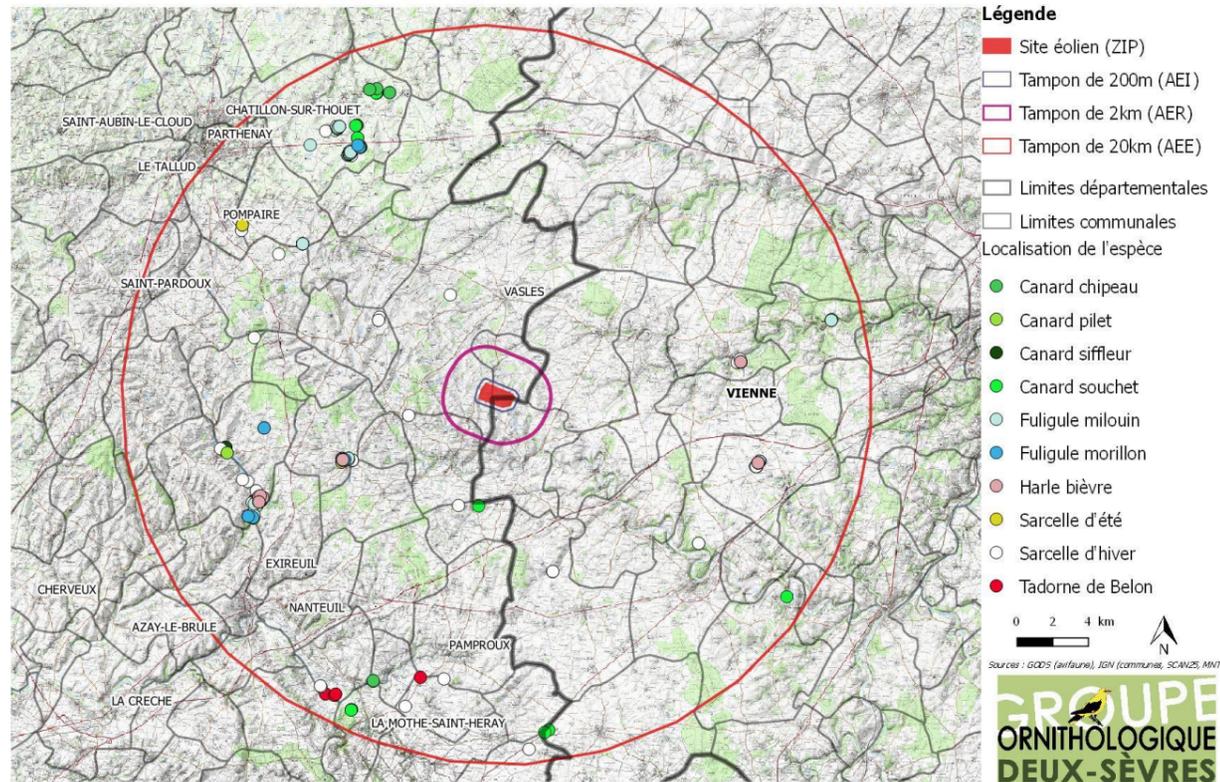
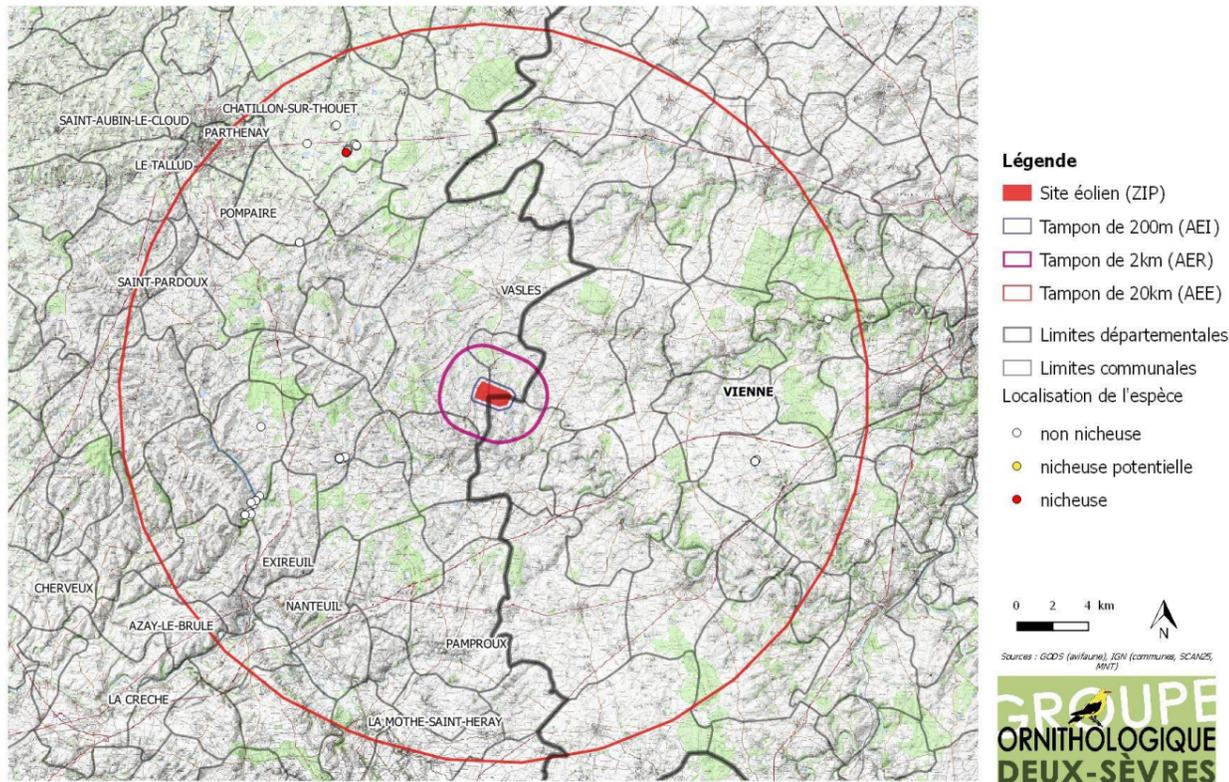


**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Anatidés**



Parmi les canards plongeurs présents dans l'AEE, le **Fuligule milouin** est y connu en tant que nicheur sur la commune de La Peyratte. Rappelons que cette espèce est classée « Vulnérable » sur la liste rouge mondiale.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Fuligule milouin - *Aythya ferina***



Pour l'Oie cendrée, une étude des axes de migration et du flux, qui sont globalement orientés de sud-ouest à

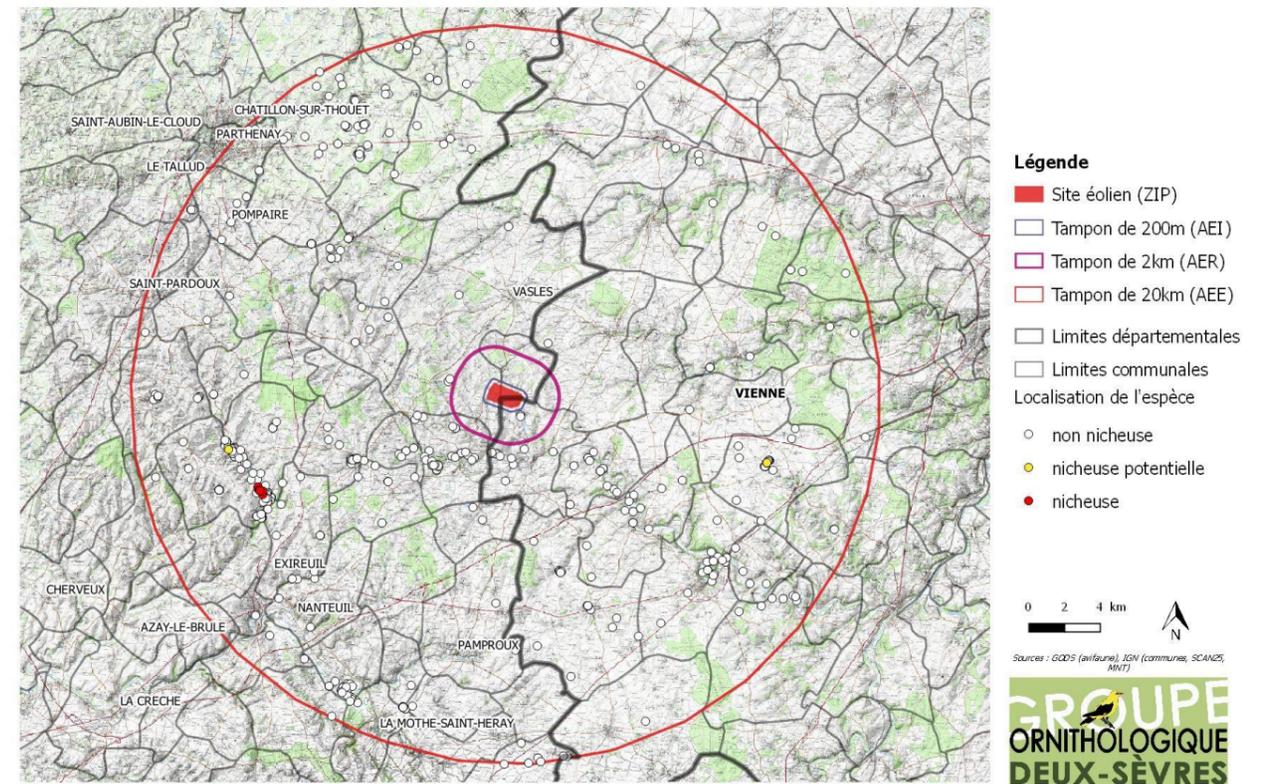
nord-est, et de l'impact des autres parcs éoliens déjà construits ou en projet devra donc permettre d'affiner les analyses sur les passages migratoires de cette espèce, qui est réputée sensible à la problématique éolienne. Notons qu'en Europe, 32 cas de collisions d'Oie cendrée avec des éoliennes sont documentés (Dürr, 2020).

2. Grèbes et Grands Cormorans

Deux espèces de grèbes fréquentent un nombre limité de pièces d'eau situées dans l'AEE en tant que nicheur : le **Grèbe huppé** et le **Grèbe castagneux**. Le premier est un nicheur relativement commun sur les grands étangs alors que le second peut fréquenter des pièces d'eau beaucoup plus modestes. Une troisième espèce, le **Grèbe à cou noir**, est occasionnelle en migration. Ces espèces sont peu sensibles à la problématique éolienne.

Enfin, un dortoir et une colonie de **Grand Cormoran** sont dénombrés chaque année sur le lac de la Touche-Poupart à l'ouest de la ZIP. Ces oiseaux entreprennent donc des déplacements quotidiens pour se rendre sur leurs zones d'alimentation.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Grand Cormoran - *Phalacrocorax carbo***



Les déplacements du Grand Cormoran devront donc être quantifiés, car c'est principalement à cette occasion qu'il s'expose au risque de collision avec les éoliennes.

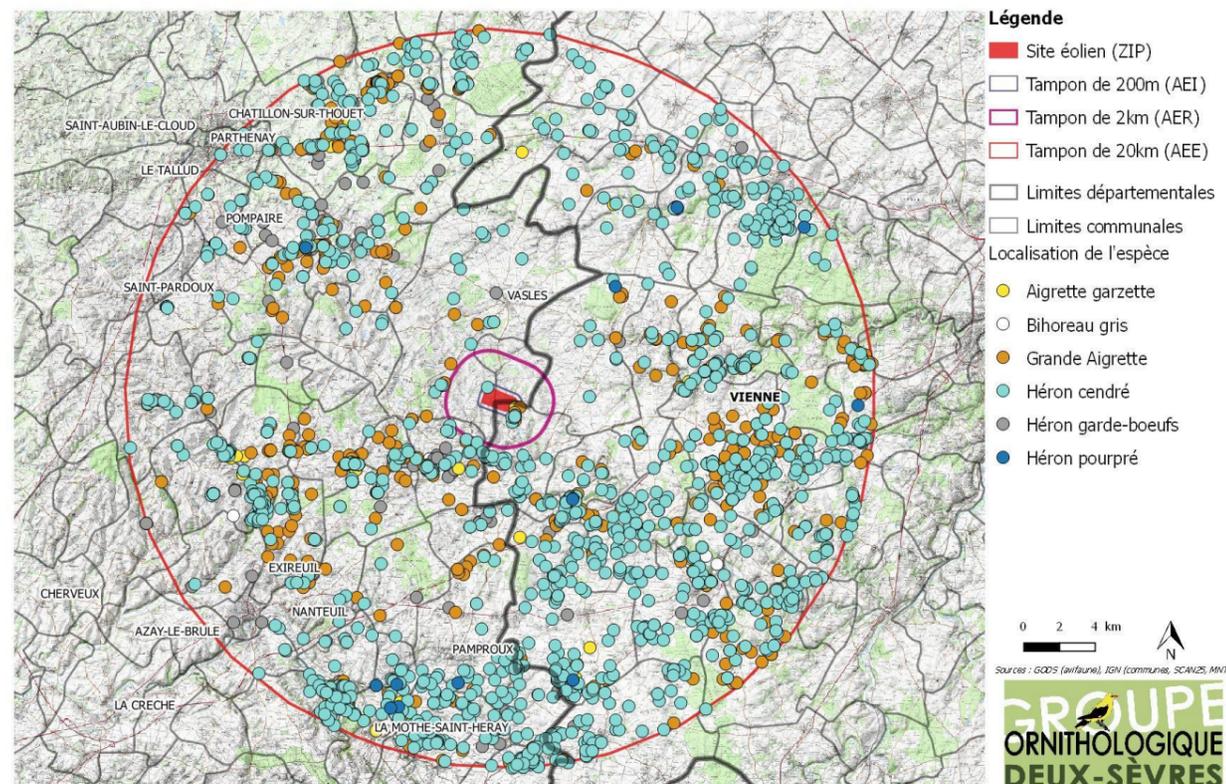
3. Ardéidés

Six espèces sont connues de la zone d'étude des 20 km : **Bihoreau gris**, **Héron cendré**, **Héron garde-bœufs**, **Héron pourpré**, **Aigrette garzette** et **Grande Aigrette**.

Huit colonies de reproduction d'Ardéidés sont connues au sein de l'AEE (4 en Deux-Sèvres et 4 en Vienne) dont la plus proche du projet se situe sur la commune de Fomperron à 8 km au sud-ouest.

Concernant les périodes migratoires et hivernales, les enjeux potentiels concernent principalement la **Grande Aigrette** qui fréquente en hiver tout type de milieux agricoles et de zones humides et qui a de grandes capacités de déplacement, comme le montre la carte page suivante.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Ardéidés



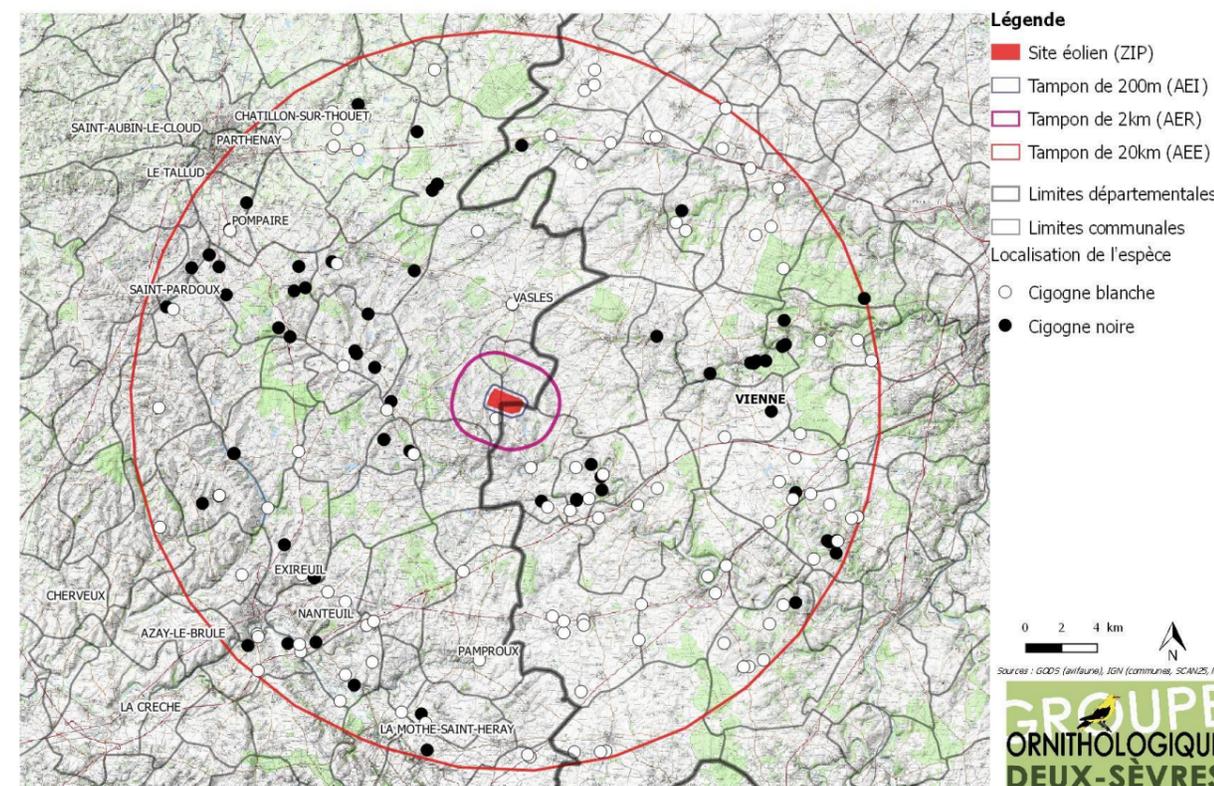
Les espèces nicheuses de ces colonies sont le Héron cendré et le Héron garde-bœufs. Les boisements de ce secteur étant pour la plupart inaccessibles, il conviendra, en particulier concernant les forêts situées au sein de la ZIP, de s'assurer qu'aucune colonie de reproduction d'ardéidés n'existe à proximité du site.

4. Cigognes

Seules les deux espèces de cigognes fréquentent régulièrement la zone des 20 kilomètres autour de la ZIP, soit en vol au cours de leur migration, soit en halte migratoire voire en hivernage pour la **Cigogne blanche**. La zone est propice aux stationnements postnuptiaux de **Cigogne noire**, notamment dans les bocages et dans les vallées, où la présence de nombreux boisements entrecoupés de zones humides, de prairies et de petites rivières lui est favorable.

Les 2 cigognes sont des espèces à fort enjeu à prendre en compte dans l'étude d'impact, car elles sont sensibles au risque de collision avec les éoliennes. Notons qu'en Europe, 143 cas de collisions de Cigogne blanche et 8 cas de collisions de Cigogne noire avec des éoliennes sont documentés (Dürr, 2020).

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Ciconiidés



5. Rapaces diurnes

a) Vautour, balbuzard, aigle et circaète

Bien que très rare, le **Vautour fauve** a été observé à 6 reprises dans l'AEE. Les immatures de cette espèce sont connus pour effectuer de très grands déplacements erratiques le temps d'acquies leur maturité sexuelle. Ils sont parfois nombreux, comme en témoignent les observations de 12 individus le 27 mai 2013 sur la commune de Quinçay au nord-est de l'AEE et de 8 individus le 12 juin 2018 sur la commune de Saurais au nord-ouest de l'AEE.

Le **Balbuzard pêcheur** fréquente régulièrement le lac de la Touche-Poupart, mais également les étangs et cours d'eau de l'AEE. Même si la carte montre des contacts *a priori* sporadiques, la pression d'observation plutôt modeste sur le secteur suggère que l'espèce y est néanmoins régulière, cette zone étant très bien placée sur l'axe de migration des oiseaux nicheurs des îles britanniques. Nous pouvons noter, l'observation réalisée au sein de l'AER d'un individu en migration le 3 avril 2019.

L'**Aigle botté**, espèce rare qui affectionne les massifs forestiers, est régulièrement observé dans l'AEE principalement en période de migration et est nicheur potentiel dans la Forêt Domaniale de Vouillé à l'est de l'AEE. Notons qu'il est capable d'effectuer des déplacements à plusieurs dizaines de kilomètres de son aire (nid) pour rechercher sa nourriture et alimenter sa couvée.

Le **Circaète Jean-le-Blanc**, un grand rapace forestier rare, niche en Forêt Domaniale de Vouillé dans la Vienne dans l'AEE. Il niche également en Deux-Sèvres avec un couple menant un jeune à l'envol en 2012 au sud-ouest de l'AEE et la forêt d'Autun dans le nord de l'AEE accueille régulièrement un couple reproducteur.

Ces grands rapaces sont particulièrement sensibles à l'éolien, avec 1 913 collisions en Europe pour le Vautour fauve, 44 pour le balbuzard, 44 pour l'Aigle botté et 66 pour le circaète (Dürr, 2020). Pour les 2 premières espèces, le Vautour fauve et le Balbuzard pêcheur, l'étude d'impact devra évaluer la fréquentation lors de la migration. Concernant l'Aigle botté et le Circaète Jean-le-Blanc, les nombreux boisements ainsi que les